

CODE DE CONDUITE

LAMMHULTS DESIGN GROUP AB

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT

Anders Rothstein
Président & CEO

28 octobre, 2011

LES EMPLOYÉS ET L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

LAMMHULTS DESIGN GROUP met tout en œuvre pour être un employeur attractif en créant un environnement de travail qui s'appuie sur les principes de collaboration, de responsabilité et d'ouverture. Nous attachons une grande importance au bien-être de nos employés. Le groupe doit par conséquent leur fournir un cadre de travail sûr et sain, fondé sur les meilleures pratiques.

LÉGISLATION DU TRAVAIL

Le travail ne tient pas compte des aspects tels que la race, la religion, l'âge, la nationalité, le genre, l'orientation sexuelle, la conviction politique, l'appartenance syndicale, l'état civil ou le handicap non lié au travail. LAMMHULTS DESIGN GROUP ne tolère aucune forme de harcèlement ou de violence sur le lieu de travail. Le travail forcé et le régime de servitude sont strictement interdits dans toutes les sociétés du groupe. LAMMHULTS DESIGN GROUP n'accepte pas le travail des enfants. Les enfants devront être protégés contre toute forme d'exploitation économique et de travail susceptible d'interférer avec leur éducation ou de nuire à leur développement. Notre politique est fondée sur l'article 32.1 de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant.

RÉMUNÉRATION ET DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Tous les employés devront recevoir une rémunération établie de manière équitable et correcte. Cette rémunération sera fondée sur leurs performances individuelles et leur contribution au succès du groupe. Tous les employés doivent avoir l'opportunité de suivre des formations complémentaires appropriées visant à développer leurs compétences pertinentes et à favoriser leur évolution au sein du groupe ainsi que la progression de leur carrière professionnelle.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun employé ne peut être impliqué dans des activités commerciales ou occuper des fonctions en-dehors de LAMMHULTS DESIGN GROUP pouvant entraîner un conflit d'intérêts avec la société du groupe pour laquelle il travaille. De tels conflits d'intérêts peuvent également inclure la qualité de membre d'un conseil d'administration ou une participation importante dans l'actionariat d'une société.

PARTICIPATION DE L'EMPLOYÉ

LAMMHULTS DESIGN GROUP veille à entretenir une bonne communication avec chacun de ses employés au travers d'informations du groupe et de démarches participatives, ainsi qu'en respectant les droits de représentation syndicale et le droit de négociation et de conventions collectives.

CLIENTS

La fidélité et la satisfaction des clients sont les fondements de notre réputation. L'honnêteté et l'intégrité dans les rapports avec nos clients sont essentielles à l'instauration de relations commerciales durables et rentables. LAMMHULTS DESIGN GROUP doit leur fournir des informations correctes sur ses produits et peut uniquement prendre des engagements que le groupe est en mesure de respecter en ce qui concerne ses produits.

CADEAUX ET FAVEURS

Gifts, entertainment, payments and personal favours may only be offered to persons not directly connected to the company if said gifts etc. are of insignificant value and are consistent with current practice. No gifts, entertainment or personal favours may be provided where they violate applicable legislation or current practice. Bribes, threats or other methods to unlawfully influence decisions of stakeholders shall be forbidden.

No LAMMHULTS DESIGN GROUP employee may solicit or accept gifts or favours that may be presumed to affect their business decisions.

DROITS DE L'HOMME ET QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

LAMMHULTS DESIGN GROUP devra informer ses fournisseurs des principes éthiques et commerciaux du groupe. Nous mettrons fin dans les plus brefs délais aux relations commerciales avec des fournisseurs qui violent la législation applicable, qui ne respectent pas les droits fondamentaux de la personne ou qui négligent la protection environnementale.

LÉGISLATION ET PRATIQUES LOCALES

Les employés de LAMMHULTS DESIGN GROUP doivent respecter toutes les législations et réglementations applicables ainsi que les politiques internes mises en place par LAMMHULTS DESIGN GROUP.

ENGAGEMENT SOCIAL ET CONTRIBUTIONS

LAMMHULTS DESIGN GROUP veille à apporter une contribution positive et durable aux sociétés avec lesquelles il entretient des relations commerciales. Les employés sont encouragés à prendre part activement aux enjeux sociaux, mais le groupe ne fournit aucune contribution aux partis politiques et ne verse aucune dotation politique.

CODE DE CONDUITE

LAMMHULTS DESIGN GROUP AB

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT

Anders Rothstein
Président & CEO

28 octobre, 2011

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

LAMMHULTS DESIGN GROUP a pris des mesures visant à empêcher ou à réduire et modérer les éventuels effets néfastes de ses activités ou de ses produits sur l'environnement. Nous nous efforçons de réduire l'impact environnemental de nos produits tout au long de leur cycle de vie, conformément à notre politique environnementale.

MISE EN ŒUVRE

Ces directives éthiques s'appliquent à tous les employés. Elles définissent les principaux principes qui régissent notre responsabilité en tant que groupe, mais elles ne peuvent pas couvrir tous les dilemmes éthiques susceptibles de se produire. Le code vise à servir de guide pour aider les employés à se comporter de manière intègre et à faire preuve de bon sens à tout moment.